

<b>Zeitschrift:</b>	Der Schweizer Geograph: Zeitschrift des Vereins Schweizerischer Geographieleher, sowie der Geographischen Gesellschaften von Basel, Bern, St. Gallen und Zürich = Le géographe suisse
<b>Herausgeber:</b>	Verein Schweizerischer Geographieleher
<b>Band:</b>	4 (1927)
<b>Heft:</b>	1
<b>Artikel:</b>	Notes sur la maison rurale de la Vallée de Joux
<b>Autor:</b>	Meylan, René
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-6319">https://doi.org/10.5169/seals-6319</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# DER SCHWEIZER GEOGRAPH LE GÉOGRAPHE SUISSE

ZEITSCHRIFT DES VEREINS SCHWEIZ. GEOGRAPHIELEHRER,  
DER GEOGRAPHISCHEN GESELLSCHAFT VON BERN UND DER  
GEOGRAPHISCH-ETHNOGRAPHISCHEN GESELLSCHAFT VON ZÜRICH

REDACTION: PROF. DR FRITZ NUSSBAUM, HOFWIL BEI BERN,  
PROF. DR CH. BIERMANN, LE MONT / LAUSANNE.

Verlag: Kümmerly & Frey, Geographischer Kartenverlag, Bern.  
Abonnement, jährlich 10 Hefte, Fr. 5.—.

## Notes sur la maison rurale de la Vallée de Joux

par René Meylan (Nyon).

A la Vallée de Joux, les vieilles maisons sont rares, car la colonisation n'y a commencé qu'au XIV<sup>e</sup> siècle et la fréquence des incendies, dûs surtout à la foudre, a fait disparaître la plupart des témoins du passé.

Les agglomérations, étant donnée la contiguïté des bâtiments, ont naturellement le plus souffert. Pour quelques localités, la liste des sinistres s'allonge, terrifiante. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle seulement, le village de l'Abbaye est partiellement détruit en 1833; Le Lieu, déjà presque anéanti en 1691, perd encore trente maisons en 1858, puis douze en 1882. Après les incendies de 1866, 1872 et 1900, il ne reste que quelques bâtiments intacts de l'ancien village des Charbonnières et, en avril dernier, cinq des plus vieilles maisons du Sentier disparaissaient à leur tour.

On retrouvera donc le type rural sous sa forme la plus archaïque dans les maisons isolées surtout où les chances de préservation ont été plus grandes et où les besoins de transformation ont été moins sensibles. Les grandes lignes de la maison primitive se retrouveront d'ailleurs sans peine dans les constructions plus récentes.

*Orientation.* Les deux synclinaux parallèles dont le fond constitue la partie habitée de la Vallée de Joux sont orientés du SW au NE. Leurs versants offrent par conséquent un « droit » et un « revers » dont les conditions d'habitabilité seront très différentes. Dans le synclinal occidental très étroit — la combe du Lieu — les villages s'allongent en utilisant au mieux le versant ensoleillé exposé au SE. Les conditions ne sont pas les mêmes dans le syn-

clinal principal, celui qui contient le cours supérieur de l'Orbe et le lac de Joux. Là, en effet, c'est au revers que s'adossent la plupart des agglomérations. La plaine marécageuse de l'Orbe d'une part, le lac, bordant une falaise à pic, de l'autre, ont empêché la fondation de villages sur le « droit ». Le Sentier et le hameau de Chez-le-Maître ont utilisé les seuls emplacements possibles, sur des dépôts glaciaires, à la tête du lac. À l'est de l'Orbe et du lac, sur le « revers », les larges deltas de la Lienne et du Brassus, ainsi que les nombreux deltas secondaires formés par les ruisseaux qui sillonnent le flanc de la montagne ont paru si avantageux que la question de leur fâcheuse orientation a passé au second plan, d'autant plus que la vallée est large et que ses flancs sont assez évasés pour assurer une insolation suffisante.

La très grande majorité des maisons rurales a reçu l'orientation la plus rationnelle : une des longues façades, celle où s'ouvrent les portes, offerte au soleil levant. Au cours de la journée, cette façade restera éclairée jusqu'aux premières heures de l'après-midi, tandis que la petite façade tournée au SW profitera encore des derniers rayons.

Au contraire de la maison neuchâteloise dont les longs côtés sont à pignon — sauf de rares exceptions à toit dit « malourné » — la maison de la Vallée de Joux dresse ses pignons sur sa largeur et les deux pans de son toit s'abaissent sur les longs côtés. Ainsi les pignons font face aux ouvertures de la vallée. Nous ne connaissons que deux exceptions — de maisons rurales — au Bas-des-Bioux, où des façades à pignon sont tournées au NW.

Afin de préserver la façade à pignon du SW, particulièrement exposée aux vents humides, des mesures spéciales ont été prises. L'aspect des villages est donc très différent, qu'on provienne du SW, où tous les murs sont pourvus d'un revêtement de « tavillons », ou au contraire du NE, où les murs apparaissent nus ou grossièrement bardés de planches.

*Forme et distribution.* Le type de bâtiment le plus simple — un carré quelque peu allongé — ne comprend qu'un rez-de-chaussée surmonté d'un vaste toit à deux pans. On trouve pourtant très souvent deux pans secondaires appuyés à des pignons tronqués. La pente du toit n'est pas invariablement la même et l'angle que font les deux pans s'ouvre de  $120^\circ$  à  $140^\circ$ . Pente faible pour un pays réputé humide. C'est que les précipitations se font sous forme de neige pendant la moitié de l'année et le montagnard ne craint pas cette couverture épaisse qui le protège contre les rigueurs de l'hiver. Là où les sources manquent ou sont à faible débit, l'eau du toit est recueillie avec soin dans une citerne. Une pente de toit trop rapide amènerait l'engorgement des chéneaux et le précieux liquide serait en partie perdu.

Le toit s'abaisse jusqu'à deux mètres du sol pour les maisons limitées au rez-de-chaussée. Il ne dépasse que faiblement — 50 cm environ — les murs des côtés les plus longs et s'arrête au ras des pignons.

Le même toit recouvre le corps de logis et la partie rurale.

Celle-ci occupe à peu près la moitié du rez-de-chaussée et tout l'espace libre sous le toit.

On ne semble pas avoir eu beaucoup de répugnance à établir le corps de logis au NE plutôt qu'au SW, pourtant beaucoup de maisons doivent cette disposition si peu favorable à l'occupant au fait que deux bâtiments sont souvent accolés. Or, dans ce cas, la soudure se fait généralement par les écuries. Les maisons isolées, si irrationnellement distribuées, ont eu peut-être jadis une voisine, détruite depuis, ou encore restée toujours à l'état de projet.

Plus la maison est ancienne, plus les fenêtres sont rares et exiguës. On cherchait à conserver le mieux possible la chaleur provenant de la cuisine, seul local chauffé et chauffable. La façade SW peut ne point avoir de fenêtres. Si elle en possède, chacune est surmontée d'un petit auvent protecteur. Quelquefois, un auvent barrant toute la façade protège un alignement de fenêtres. La façade NE, même si elle abrite le corps de logis, est trop exposée aux vents froids pour qu'on y ait percé des ouvertures. Normalement, c'est la façade au SE qui a le plus de fenêtres, mais, dans les villages, il est bien naturel que les maisons du côté oriental de la rue intervertissent leurs façades.

Les fenêtres ne sont pas protégées extérieurement par des contrevents; elles sont par contre munies de deux châssis rendant l'ouverture plus étanche, et l'on fait parfois usage de volets intérieurs.

Le corps de logis est séparé de la partie rurale par un corridor étroit dont l'entrée voisine avec la porte de grange. Le rez-de-chaussée comprend trois (ou quatre) locaux. Au centre s'ouvre la cuisine, jadis sans fenêtre, éclairée uniquement par la grande cheminée burgonde aux volets mobiles.

L'observateur attentif qu'était Goethe a décrit cette pièce dans ses *Briefe aus der Schweiz*.<sup>1)</sup> « Par sa distribution intérieure, écrit-il, cette maison ne se distingue en rien des autres, sauf que la grande pièce centrale sert à la fois de cuisine, de salle et de vestibule et que de là on passe dans les autres pièces du rez-de-chaussée, ou, par un escalier, à celles de l'étage. Sur l'un des côtés, de grandes dalles formaient un foyer et la fumée s'engouffrait sous un large manteau de cheminée aux planches solidement et proprement assemblées. Dans un coin se trouvaient les portes des fours. Le plancher était de bois, sauf un petit espace qui était pavé, vers la fenêtre, autour de l'évier. Tout autour, jusqu'aux solives, s'alignaient toutes sortes d'outils et d'ustensiles bien entretenus ».

De chaque côté de la cuisine s'ouvrent des chambres prenant jour l'une au SE, l'autre au SW. On se contentait autrefois de

1) Lettre écrite de Genève, le 27 octobre 1799.

chauffer la pièce principale au moyen d'une plaque de fonte (platine, plaque de fer) encastrée dans le mur, en arrière du foyer. La seconde chambre n'était qu'un réduit mal éclairé sous lequel on creusait la cave. Celle-ci n'était souvent qu'une partie de la seconde chambre et la maison n'était alors nulle part excavée.

L'étage, construit plus tard, reproduit la distribution du rez-de-chaussée, mais on a dû percer des fenêtres dans le pignon lorsque les murs des façades n'ont pas été en même temps relevés.

A côté de la porte du corridor, étroite et rectangulaire, s'ouvre la grande porte de grange qu'un cintre élégant — destiné à faciliter l'introduction des chars de foin — peut rendre plus imposante.

Par rapport au corridor et à l'écurie, le niveau du plancher de la grange est relevé de 30 à 40 cm. Elle est ainsi mieux à l'abri de l'humidité, mais les chars doivent franchir ce pas par un plan incliné. Dans ce pays d'élevage et de production laitière, la grange est la partie essentielle du bâtiment. Elle n'est jamais trop grande pour contenir le foin et la paille nécessaires à une longue stabulation. On entasse la récolte dans les combles, sur le plafond de la grange (les ébauchés), ainsi qu'au-dessus de l'écurie (le solier). Bien abrités sous la neige et le foin, l'homme et le bétail peuvent braver les hivers les plus rudes.

L'écurie, où sont relégués tous les animaux, occupe toute la largeur du bâtiment, à l'opposé du corps de logis. C'est un local bas et peu éclairé. L'alimentation du bétail se fait par des trappe s'ouvrant sur le bas de la grange qui est utilisé aussi comme remise. On entasse le fumier à quelques pas de la maison, si possible au nord et à l'ombre.

La façade principale est rarement formée par un mur continu. La grange-remise étant entièrement en bois et construite quelque peu en retrait, elle laisse à l'abri du toit un espace libre (le neveau) dont on saisit l'utilité dans un pays aux pluies si fréquentes et aux chutes de neige si abondantes. On y est à l'aise pour soigner le bétail, réparer les outils, préparer la provision de bois et pour y jouir des moments de repos.

Après avoir logé le foin, il faut songer à mettre à l'abri une énorme provision de bois, car on chauffe régulièrement pendant sept à huit mois et il n'est pas de mois dans l'année où il ne faille faire du feu. A cela s'ajoute la consommation quotidienne du bois pour la cuisine. Le local destiné à abriter le bois est le « soleret », construit sous le toit, en prolongement du plafond de l'écurie (solier) et s'étendant jusqu'au-dessus du neveau. Si la place manque on n'y loge que le hêtre et l'on entasse le sapin devant la façade du corps de logis, jusqu'au toit, en encadrant les fenêtres.

La maison isolée est loin d'être le type le plus fréquent. Dans les villages et même dans les plus petites agglomérations, les maisons sont presque toutes accolées et utilisent de cette manière un mur commun, rarement poussé jusqu'au faîte, par économie. C'est la cause de ces terribles désastres par le feu qui, éclatant à l'extrémité d'une rangée de maisons, bondit en quelques instants à l'autre bout, par-dessous le toit, comme dans une cheminée.

Quand deux maisons sont juxtaposées, c'est soit par les écuries dont le mur devient mitoyen, soit sur toute leur longueur; dans ce dernier cas, les deux pans du toit abritent chacun une habitation et les pignons sont partagés. Mais le groupement le plus original est celui de la maison quadruple. De loin, on croit avoir affaire à un bâtiment unique, de belle apparence, mais on remarque bientôt, en se rapprochant, la dissymétrie des fenêtres et l'emploi de matériaux variés qui trahissent quatre propriétés différentes. Dans ce dispositif, les corps de logis occupent les quatre angles et les quatre écuries se touchent, au centre. C'est, semble-t-il, par économie qu'on en est venu à bâtir ainsi. Il a fallu évidemment des raisons sérieuses pour pousser quatre chefs de famille à bâtir ensemble. N'est-ce peut-être aussi qu'une manière de faire introduite par les charpentiers de la terre de Romainmôtier? Le fait est qu'on a souvent fait appel à leur collaboration et qu'ils avaient adopté chez eux ce subterfuge pour échapper à l'impôt que prélevait l'abbé sur les toits à « frête », c.-à-d. à deux pans. En tous cas, les maisons quadruples sont répandues surtout au NE de la Vallée, donc dans la région la plus proche de Romainmôtier. De nos jours, par suite de reconstructions partielles, ces maisons ont parfois des formes disgracieuses.

*Matériaux.* Les premiers historiens de la vallée ont accrédité la légende d'édifices primitifs construits uniquement en bois. Or, rien ne permet de soutenir une telle affirmation, car, si la tradition se loge quelque part, c'est bien dans l'art de bâtir. D'ailleurs, à quelle date fixerait-on cette révolution substituant, en partie tout ou moins, la pierre au bois. La maison d'autrefois a probablement été construite, comme celle d'aujourd'hui, au moyen de bois et de pierres. Les carrières anciennes manquent, il est vrai, mais il ne faut pas oublier que les murs des plus vieux bâtiments sont tous formés de cailloux de divers calibres, prélevés dans les moraines, et cimentés à la chaux. De là l'obligation de construire d'épaisses murailles dans lesquelles sont encastrées les poutres formant les parois de la grange et celles qui soutiennent les superstructures. La pierre de taille dont l'exploitation et le travail nécessitent plus de peine n'a été utilisée qu'aux angles et aux parements des fenêtres et des portes.

Jadis les toitures et les revêtements des parois SW étaient sans exception constitués par les « tavillons », planchettes rectangulaires, épaisses de quelques millimètres, longues de 30 cm et larges de 7 cm. Comme ailleurs, la loi sur l'assurance obligatoire contre l'incendie a amené de profondes modifications dans l'emploi des matériaux combustibles. La loi n'autorise plus que les réparations aux anciens toits et la tôle ondulée est devenue la couverture la plus appréciée. Légère, elle s'adapte sans autre à l'ancienne toiture, tandis que la tuile ou l'ardoise, beaucoup plus lourdes, demandent une réfection complète de la poutraison. Mais

la neige glisse facilement sur la tôle et, pour empêcher ces glissements, il a fallu fixer en travers du toit des tiges métalliques ou des perches. Les forêts de la région où les droits d'usage permettaient de se servir largement ont fourni un matériel de premier ordre.

*Transformations.* Les grandes lignes de la maison rurale sont restées inchangées jusqu'à notre époque. Cependant elle a dû être adaptée à des destinations très différentes de celles que représentent l'exploitation agricole et l'élevage. Ainsi, dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle le développement de l'industrie horlogère a eu de grandes répercussions sur l'habitation. L'industrie s'exerçant à domicile, l'ouvrier-paysan a cherché plus de lumière pour son petit établi. Les fenêtres ont donc été agrandies, très souvent accolées. Le rez-de-chaussée ne suffisant plus, la maison a été surélevée d'un étage. Enfin les moyens de chauffage ont dû être améliorés. À la cuisine, le foyer ne sera plus que l'emplacement occupé par le fourneau potager et le manteau de la cheminée, devenu inutile, est condamné à disparaître. La plupart des maisons existant actuellement datent de cette époque où l'activité des habitants était partagée entre les travaux agricoles et l'industrie horlogère.

Avec la concentration du travail dans les usines, on assiste à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à de nouvelles transformations architecturales. Le type du paysan-horloger disparaît. Il faut être l'un ou l'autre. Ceux qui passent à l'industrie modifient la partie rurale de leurs bâtiments; la grange n'est plus qu'un bûcher ou un atelier, un dépôt quelconque; des locaux habitables sont créés dans les combles et à la place de l'écurie: la maison s'achemine vers le type citadin.

Quant à la maison restée rurale, elle se modifie aussi par contre-coup. Son possesseur achète les terres de ses voisins passés à l'industrie, ou tout au moins, il les loue. De toute façon sa grange devient trop petite, trop petite aussi l'étable. Il construit donc une annexe, une grange à pont sur le modèle des fermes de la plaine et double les écuries.

On n'aime guère la maison jurassienne. On lui oppose volontiers l'opulence des fermes de la plaine et la rusticité élégante des chalets alpestres. C'est une maison d'aspect **bourru**, faite pour un rude climat. Pourtant, partout où elle a pu rester fidèle à sa destination première, l'exploitation du sol, on la trouvera en harmonie avec le pays environnant. Le gris-argenté des « tavillons », même le gris blanchâtre de la tôle, tachent agréablement la ver-

versity een respoque rued je elot al ma tmemfessi wahl ogien al  
me amppilatier regit zog zolt ub gressent ce rexu mitte a il amppi

est no uoign si ob aléot as l'asdeqeq ob  
l'atop me tmondeur, et ce tmondeur

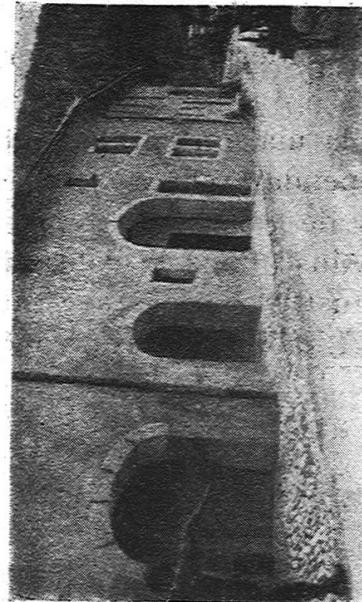


Fig. 1. Maison à l'Abbaye. Type de construction simple.  
Toit de tôle, auvents au SW.

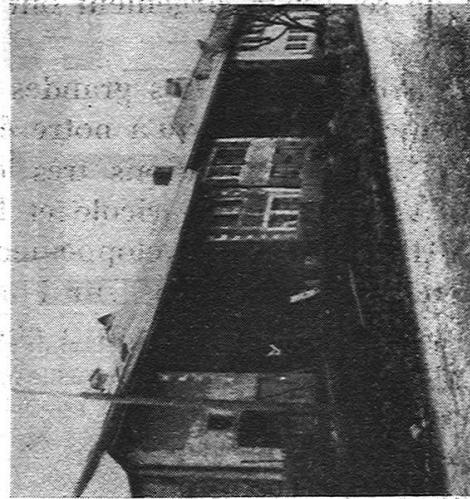


Fig. 2. Maisons à l'Abbaye.  
Façades nues.  
Portes de grange ciintées.

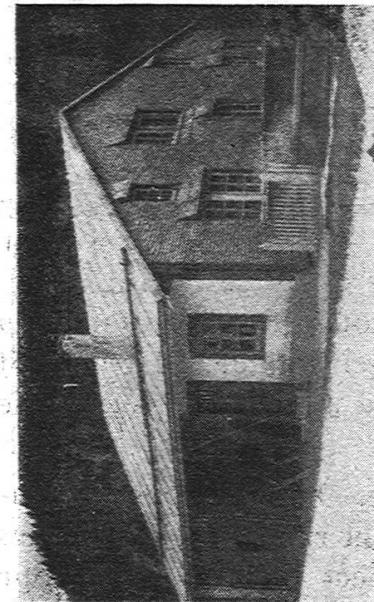


Fig. 3. Maison au Brassus.  
Toit de tôle, auvents au SW.  
Cheminée à bascule.

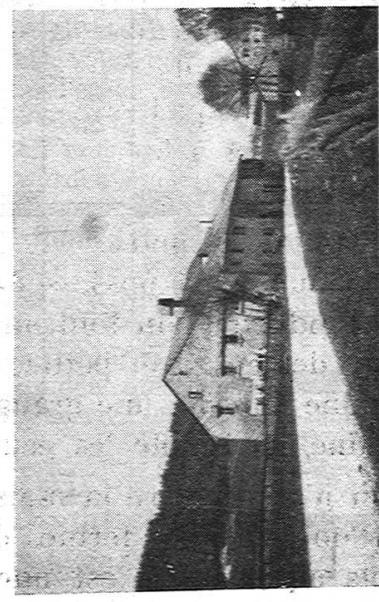


Fig. 4. Maisons juxtaposées au Séchey.  
Entrée logis et l'écurie, le vide du «neveau.»

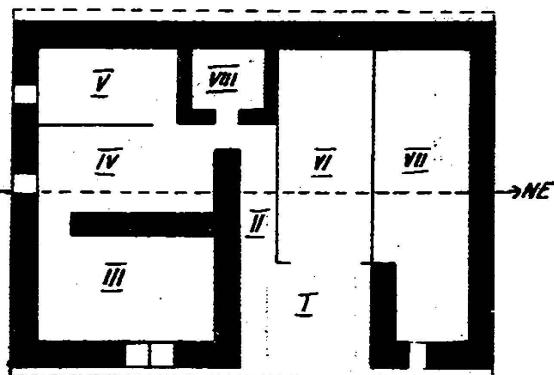


Fig. 5. Plan de maison simple.

Les lignes en pointillé indiquent le faîte et les pans du toit.

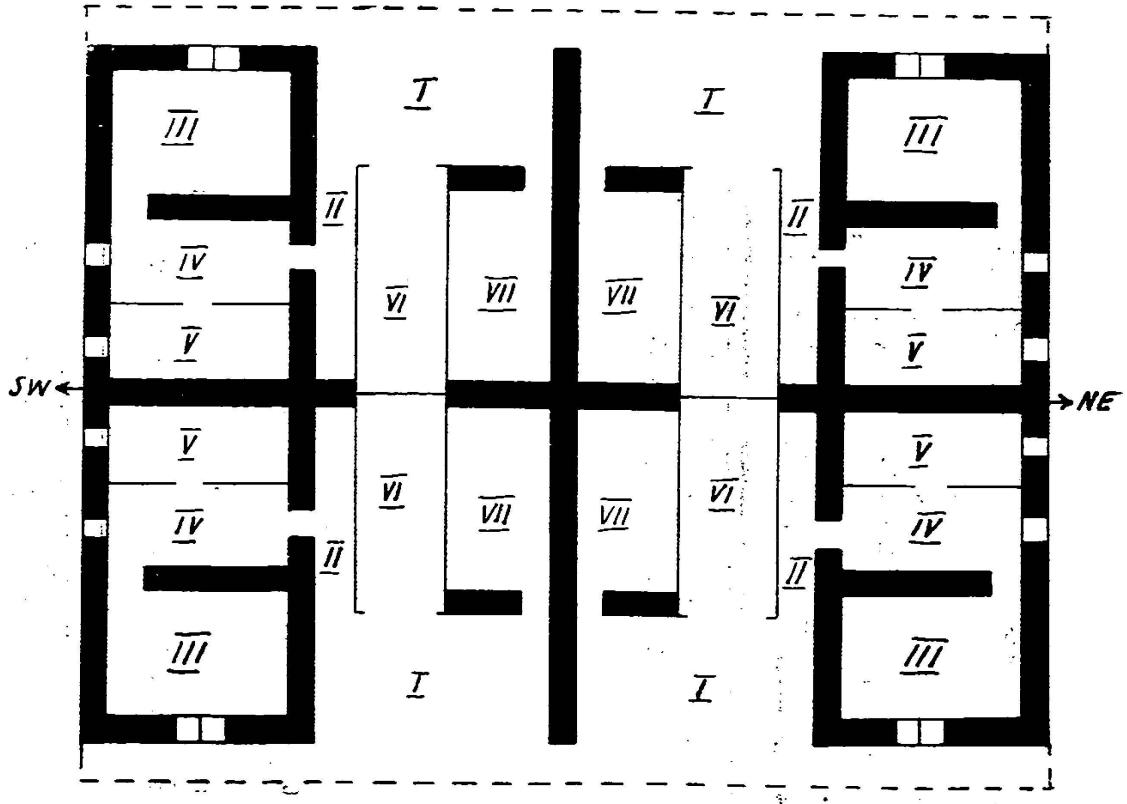


Fig. 6. Maison quadruple.

I. niveau. II. corridor. III. chambre. IV. cuisine.  
V. chambre. VI. grange. VII. écurie. VIII. cave.

dure des prés. Mais elle ne s'est pas adaptée partout avec le même bonheur aux multiples destinations qu'on lui a imposées.

Proprette, simple, elle donne idée de la modeste aisance qui règne dans le pays. La situation du propriétaire ou son goût ne se traduisent guère à l'extérieur que par le bon état de conservation et par le jardinet bien soigné et enclos qui s'étend invariablement au SW, à l'abri des vents froids. Tout luxe extérieur est banni de par l'appréciation du climat, mais grande est la surprise du voyageur qui l'avait jugée avant d'en franchir la porte.

## Geographische Gesellschaft Bern.

### Vortrag Dr. Haas: Die Entwicklung der Stadt Thun.

In der Sitzung vom 22. Oktober 1926 der Geograph. Gesellschaft von Bern hielt Herr Gymnasiallehrer Dr. H. Haas einen gut abgerundeten Vortrag über die Entwicklung der Stadt Thun, ein Thema, das er als Doktordissertation behandelt und gründlich studiert hatte. Die Lage Thuns ist in vielfacher Hinsicht von der Natur diktiert: Am Ausfluss eines mehrere grössere Talschaften verbindenden Sees, am Rande der Alpen nach dem Mittelland und am oberen Ende einer breiten und fruchtbaren Talgegend musste eine diese verschiedenen Gebiete verbindende und die beiden Aareufer überbrückende Siedlung entstehen. In der Tat ist dieser Ort seit der prähistorischen Zeit bewohnt gewesen. Als älteste Siedlung kennt man einen neolithischen Pfahlbau. Ein solcher bestand noch in der Bronzezeit. In der Umgebung wurden zahlreiche römische Funde gemacht; man darf daher auf römische und wohl auch auf keltische Besiedelung, insbesondere des Schlosshügels, schliessen. Aber erst aus dem 12. Jahrhundert stammen urkundliche Nachweise über die Lage einer grösseren Ortschaft. Demnach bestand hier wohl um 1100 ein grundherrliches Städtchen am Fusse des mit einer Burg gekrönten Hügels, von wo aus die Aarebrücke und die Zufahrtswiege überblickt und beherrscht werden konnten. Im Mittelalter spielte Thun eine nicht unwichtige Rolle als Stützpunkt der zähringischen und später der kiburgischen Herrschaften im Oberland. In der späteren Zeit wurden umfangreiche Schleusenwerke an der Aare erstellt zur Ausnutzung der Wasserkraft und der Regulierung des Wasserstandes. Es folgte die Ableitung der Kander in den Thunersee mit ihren Folgen. In der neueren Zeit waren die Anlage der Bahnlinie und die Einführung des Dampferverkehrs von Bedeutung. Herr Dr. Haas versuchte an Hand einer ganzen Reihe gut ausgewählter Ansichten und Abbildungen die allmähliche Veränderung des mittelalterlichen Städtebildes zum heutigen modernen Verkehrs- und Industrieort anschaulich darzustellen und so den aufmerksamen Zuhörern ein lückenloses Bild der noch heute ja sehr sehenswerten und durch seine Lage einzigartigen Stadsiedlung zu geben.

F. N.

### Auf Hundeschlitten durch Kamtschatka.

So heisst der Titel eines Vortrages, den der Schwede *Sten Bergman* kürzlich in der Geographischen Gesellschaft von Bern gehalten hat. Die Halbinsel Kamtschatka, etwa 1200 km lang und  $6\frac{1}{2}$  mal die Fläche der Schweiz umfassend, ist im allgemeinen wenig bekannt. Es ist eines jener Gebiete, die gewöhnlich nur mit der Erwähnung ihres Namens abgetan werden, und doch bietet sowohl dieses rauhe Land, sowie auch seine dünnbesiedelte Bevölkerung sehr viel Eigenartiges und Interessantes. Zwei Hauptketten durchziehen die Halbinsel der